INFOS CGT AOUT 2010.

1.COMMISSION ASC DU 20 JUILLET 2010 :

(compte rendu réalisé par Isabelle LEON, présidente de la commission).

1°) Retour sur les décisions du CE du 29 juin

Les membres du CE ont adopté les 2 propositions suivantes:

- les attributions pour les CDD et contrats aidés dont l'aide forfaitaire de fin de contrat. Cette dernière prend effet au 1er juillet 2010.

Il semble utile de re-préciser que l'aide forfaitaire de fin de contrat aux CDD et contrats aidés est attribuée pour tout contrat qui se termine après le 1er juillet 2010. La période prise en compte pour le démarrage de l'aide est le 1er janvier 2010.

- la billetterie Center Park aux tarifs proposés par la commission à savoir 12 euros pour le billet adulte et 9 pour le billet enfant.

2°) Précisions sur le Noël enfants.

Il est attribué un jouet par enfant pour chaque foyer, jouet à choisir dans une des 5 tranches proposées. Même si les 2 parents travaillent à Pôle emploi, chaque enfant ne bénéficiera que d'un cadeau. La dotation Noël pour les enfants se décline ainsi : Un jouet pour les enfants de 0 à 16 ans ou un bon Cadhoc de 20 euros et un chèque Cadhoc de 20 euros pour les enfants âgés de 16 à 18 ans.

<u>Question</u>: cas d'un collègue en CDD jusqu'au 30 juin, « CDIsé » depuis le 1er juillet.
<u>Réponse</u>: a droit à un cadeau.

Les agents en CDI ou en CDD intégrés après le 3 septembre 2010 auront un chèque Cadhoc de 20 euros.

<u>Diffusion des catalogues</u> : Difficulté rencontrée pour router les catalogues des jouets de Noël sur les sites (étiquetage de 1050 catalogues, édition listes d'émargement par site, routage) puisque tous les catalogues sont arrivés au local du CE à REIMS.
La commission acte de réserver une journée ASC spécifiquement dédiée au routage de ces catalogues en 2011.

<u>Acheminement des jouets</u>: il est décidé de reprendre contact avec le fournisseur pour caler les modes et tarifs de distribution des jouets, rôle dévolu à Sandrine et Isabel.
Après contact avec le grossiste en jouets il a été négocié une livraison gratuite sur chaque site Pôle-Emploi. Les commandes seront donc à établir par site.

3) Questions diverses:

a) *Où en sont les flyers pour accompagner les tickets « Center Parks »?*

Question obsolète car le mode d'emploi est écrit au dos des tickets

b) *Quid de l'attribution des chèques vacances sur le budget CE ASSEDIC 2009?*

Les chèques vacances ont été envoyés en colissimo par la DG aux chefs d'unité sans les listes de noms à qui les attribuer à raison de 40 euros par agent et 100 euros par enfant, chèques destinés aux agents sous statut privé au 31/12/09. La liste des destinataires est à demander par le responsable de site au CE.

Cette décision de nouvelle attribution a été prise au niveau national

c) *Dotation de Noël et enfant arrivé dans le foyer au cours de l'année 2010 ?*

La présidente propose que les enfants arrivés (naissance/adoption…) après le 1er

janvier 2010 et n'apparaissant pas dans le fichier social, soient comptabilisés dans l'attribution des jouets de Noël et se voient attribuer soit un jouet soit un bon Cadhoc de 20 euros en fonction de leur date d'arrivée au sein du foyer.
Ainsi tout enfant arrivant entre le 01/01/10 et le 03/09/10 se verra proposer un jouet choisi dans le catalogue selon les mêmes modalités que les autres enfants ou un chèque Cadhoc et si l'enfant arrive dans le foyer entre le 04/09/10 et le 31/12/10 il se verra remettre un chèque Cadhoc.
Pour les CDD cette mesure n'est valable que si l'agent est toujours en poste lors de l'arrivée de l'enfant dans son foyer.

Proposition soumise au vote : unanimité moins une voix à savoir 3 FO/ 3CGT/ 2SNU /
2 CFDT pour et 1 abstention (CFTC)

Cette proposition sera présentée et soumise aux votes des élus du CE à sa prochaine séance.

d) Question sur les chèques vacances

Nombre d'agents s'étonnent encore du système mis en place pour les chèques vacance. A savoir un paiement dès août 2010 pour des chèques délivrés en 2011. Et que de ce fait rien n'existe au niveau de l'aide aux vacances pour 2010.
Un système d'achat par année civile et plus souple pourra être étudié.

e) Question sur les conditions d'accès aux attributions du CE pour les retraités (demande du SNU)

Aujourd'hui: pas de ligne financière sur le budget établi par la commission financière

L'ensemble des membres adopte le principe d'une réflexion d'ici la fin de l'année pour l'année 2011. La difficulté est de déterminer le nombre de personne que cela pourrait représenter et jusqu'à quelle date on remonte.
Les idées pourraient être :

- l'ouverture de la billetterie : à quelles conditions financières et à quel quota ?
- la possibilité de participer aux voyages : définitions des conditions financières
- la prise en charge d'une partie du coût de la mutuelle : cette proposition ne peut être retenue comme piste au niveau régional mais devrait être soumise au National par chaque organisation syndicale souhaitant porter

cette proposition

f) Commission du 17 août 2010**:**

Au vu de l'absence d'un grand nombre de membres de la commission ASC dont la présidente cette commission sera réservée à un travail par les membres présents afin de contacter certains organismes afin d'obtenir des devis pour la réalisation d'une sortie pour les agents.
Pistes à approfondir : thermes de Mondorff ; Bourbonne les bains ; sortie au Parc Disneyland Paris ; sortie cabaret, spectacle…

4) Exploitation du questionnaire agents

La commission aborde l'après-midi l'analyse des questionnaires des agents. Tous les agents n'étant pas présents (Eric MARTIN et Laurent NICOLAS s'étant absentés) cette analyse sera revue à la commission de septembre.

342 questionnaires réceptionnés soit 1/3 de réponse.

Par rapport à la **billetterie et la sortie adultes/enfants** il apparaît une forte demande pour le parc Disney. Sandrine va faire connaître le CE auprès de ce parc ce qui pourra permettre de proposer aux agents leurs offres promotionnelles. Les billets seront proposés sans participation du CE. Le CE centralisera les commandes et renverra les commandes aux agents. Cette proposition est adoptée pour 2010 et pour 2011 il pourra être envisagé une ligne budgétaire pour permettre une participation du CE sur le prix du billet.

**Noël 2011*…*
La demande des agents fait apparaître l'organisation d'une manifestation enfants surtout au niveau local ou départemental. Il faudrait donc pouvoir proposer une organisation départementale ou par bassin de la fête de Noël.

Idée à retravailler pour 2011: identifier 4 ou 5 points de rassemblement pour faire la fête, avec identification d'une ligne budgétaire régionale à répartir ensuite sur ces différents sites.

Il est à noter une forte demande d'assister à *un spectacle pour cette occasion.*

**Sortie adulte*:
afin de pouvoir mettre en place un rassemblement des agents il est demandé aux membres présents lors de la commission du 17 août prochain de faire des

demandes de devis pour une sortie pour une 100aine d'agents. Voir Mondorff ; Bourbonne les Bains ; Disney….

** aide aux vacances après séjour:*
pas de ligne budget prévue en 2010 au niveau Régional à voir si le niveau national ne pourrait pas mettre en place ce type de prestation,

** CESU* :
à retravailler mais pour le niveau national.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16h00.

2 . COMITE D'ETABLISSEMENT DU 15 JUILLET 2010.

- Etat des effectifs :
Au 30/06/10, Pôle Emploi Champagne Ardenne comptait 1077 agents : 97 CDD, 50 CA, 930 CDI.

- Appels d'offres en cours :
- Conseiller emploi : Troyes Charmilles, Châlons en Champagne.
- Agent appui production : Reims DSO.
- Agent plateforme : Reims DSO.
- Agent prestations/formations : Reims DSO.
- Chargé d'appui à la production : DT Haute-Marne.
- Responsable équipe production : Vitry le François.

- Droit d'option, point d'étape :
Au 12/07/10, 352 (63%) agents avaient opté sur 559. Il reste 207 (37%) agents qui n'ont pas opté.
- Ardenne : 68 agents.
- Aube : 70 agents.
- Haute-Marne : 45 agents.
- Marne : 169 agents.

- Etat mensuel des abscences (juin 2010) :
- Arrêt maladie de -21 jours : 75 agents.
- Arrêt maladie de +21 jours : 29 agents.
- Longue maladie : 9 agents.
- Congés maternité : 13 agnets.

=> Cela représente tout de même 10,49 % du personnel, sans prendre en compte les congés maternité !

- L'Entretien d'Inscription Diagnostic (E.I.D) :

- C’est ce qui remplace l’Entretien Unique ! La Champagne Ardenne est une région pilote pour tester ce dispositif…
- Il fallait vite remplacer l’échec cuisant de l’Entretien Unique expérimenté en région Centre par un nouveau dispositif. En fait, c’est la même chose, en pire, mais avec un autre nom !
- Cela fait penser à l’histoire de la marque automobile OPEL qui avait, lors de la seconde guerre mondiale, construit des missiles et des bombes pour l’Allemagne afin de bombarder l’Angleterre… Mais, après la guerre, difficile pour OPEL de vendre des voitures aux anglais sous ce nom… aussi, OPEL commercialise aujourd’hui ses voitures sous la marque VAUXHALL !
- C’est exactement ce que fait Pôle-Emploi aujourd’hui ! Les agents sont ils si stupides ?!
- Il faudra donc que le même agent fasse l’inscription du DE, son dossier (rejet/reprise), le PPAE, et le tout en 50 min chronos !
- Mais « ne vous inquiétez pas gentils petits agents », une formation est prévue : 4 jours au CRDC de Metz ! C’est pas beau la vie ! Et ne dites pas que vous avez été mal formé, ou mal ou pas tutoré, la Direction ne vous croira pas !
- La mise en place de l’EID est prévue de fin octobre 2010 à fin juin 2011.
=> Nous ne sommes pas contre une évolution nécessaire des métiers, mais il faut que ça se fasse dans de bonnes conditions, et ce n’est pas les cas. La DG n’a tiré aucune leçon de l’ex Entretien Unique… C’est lamentable de mettre les agents dans de telles difficultés face aux DE, car c’est ce qui va arriver !
- Si vous voulez plus d’informations sur le sujet, vous pouvez nous contacter.